

DEPARTEMENT DES:

PYRENEES ORIENTALES

PROJET:

Projet de renouvellement de serres agricoles
Lieu dit Villerase
66750 Saint Cyprien

MAITRE D'OUVRAGE:

SOC COOP AGRICOLE SUD ROUSSILLON
EARL COTE RADIEUSE
EARL LA CATALANE
EARL SERRES MARAICHES DU ROUSSILLON
EARL TOM VILLE
Lieu dit Villerase
66750 Saint Cyprien

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR CONSTRUCTION EN ZONE A

SCA SUD ROUSSILLON
Capital social variable
CS 80046 - Lieu dit Villerase - 66751 Saint Cyprien
SIREN 409 054 491 RCS PERPIGNAN APE 46.31Z
TVA intra FR92409054491

EARL COTE RADIEUSE
Capital social 10 000 Euros
CS 80046 - Lieu dit Villerase
66751 Saint Cyprien Cedex
SIREN 795 136 407 - RCS Perpignan - Code APE 01.13Z
TVA Intracommunautaire FR74795136407

SARL LA CATALANE

Capital social 10 000 Euros
CS 80046 - Lieu dit Villerase
66751 Saint Cyprien Cedex
SIREN 795 056 852 - RCS Perpignan - Code APE 01.13Z
TVA Intracommunautaire FR29795056852

EARL SERRES MARAICHES DU ROUSSILLON

Capital social 7 500 Euros
CS 80046 - Lieu dit Villerase
66751 Saint Cyprien Cedex
SIREN 795 056 845 - RCS Perpignan - Code APE 01.13Z
TVA Intracommunautaire FR08795056845

EARL TOM VILLE

Capital social 7 500 Euros
CS 80046 - Lieu dit Villerase
66751 Saint Cyprien Cedex
SIREN 795 061 969 - RCS Perpignan - Code APE 01.13Z
TVA Intracommunautaire FR54795061969

Juin 2023

GRUPE
3D



ATELIER D'ARCHITECTURE

SARL d'architecture au capital de 8 000 €
n° d'identification : 4 4 3 5 7 0 4 7 8 RCS PERPIGNAN
Inscription au tableau régional de l'ordre des architectes n°218
4 Carrer de l'Empresa - 66740 VILLELONGUE DELS MONTS
Téléphone : 04 68 89 20 38 - Fax : 04 68 89 17 72
Th. Raspaud : 06 14 22 08 59 - email : groupe3d@wanadoo.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR LES CONSTRUCTIONS EN ZONE AGRICOLE (OU NATURELLE)
Zones A (ou N) des PLU/PLUi zones non constructibles des cartes communales

Afin de faciliter l'instruction de votre demande d'autorisation de construire en zone agricole mais aussi suivant les cas en zone naturelle nous vous invitons à remplir le questionnaire suivant. Les informations que vous apporterez permettront au service instructeur de mieux apprécier la justification de votre projet de construction. Cette fiche vient en complément du dossier d'autorisation de construire (CERFA Déclaration Préalable, Permis de Construire et Certificat d'Urbanisme).

Renseignements sur le DEMANDEUR

1. Informations Générales

NOM – Prénom : GOY Valery
 Date de Naissance : 23 Nov 1972
 Adresse (logement actuel) :
 Téléphone Portable 06 : 86288703 Téléphone Portable : 04 68373939
 E-Mail : valery.goy@coopsud.com

2. Votre activité (cocher les cases correspondantes)

STATUT JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION :

Individuelle EARL SCEA GAEC Autre (précisez)

Nom de l'exploitation : Earl cote radieuse, Earl Tomville, Earl la catalane, EARL SMR

Adresse du Siège de l'Exploitation : 880 route d'alanya, RD 22, 66750 Saint Cyprien

SITUATION :

Vous êtes agriculteur :

Inscrit à la MSA : à titre principal à titre secondaire cotisant solidaire
 Autre (précisez)

Si exploitation à titre secondaire activité principale exercée

Si installation récente (moins de 5 ans) :

avec DJA sans DJA date d'installation/...../.....

Si vous êtes en cours d'installation :

avec DJA sans DJA date prévue d'installation .../.../....

Si vous êtes âgés de plus de 60 ans quels sont vos projets pour la transmission de votre exploitation :

- SUCCESSION dans cadre familial assurée (précisez lien de parenté)
 hors cadre familial assurée
 pas de succession
 Autre (précisez).....

Renseignements sur l'EXPLOITATION AGRICOLE

SAU totale de l'exploitation en hectares : 10 ha

Indiquez les productions de votre exploitation (surfaces par production et effectifs pour l'élevage)

10 ha de production de tomates Hors Sol
.....
.....
.....
.....
.....

Indiquez les activités dans le prolongement de l'activité agricole (accueil agritouristique, commercialisation, transformation de la production ...)

.....
.....
.....

Indiquez le mode de commercialisation de la production (direct, coopérative ...)

Coopérative
.....

Pour la viticulture précisez si :

- Cave coopérative (précisez laquelle)
 Cave particulière

Pour les activités équines précisez le type (plusieurs cases peuvent être cochées, dans ce cas préciser les effectifs concernés) :

- Elevage (nombre de poulinages par an)
 Centre équestre (précisez le nombre d'adhérents)
 Pension
 Autre (précisez)

Renseignements sur LE PROJET DE CONSTRUCTION

Dans un souci de gestion économe de l'espace agricole, et afin de favoriser le maintien de la vocation agricole des bâtiments, ces derniers devront, dans la mesure du possible, être construits en continuité des bâtiments existants ou y être combinés. De plus, une attention particulière devra être portée à l'intégration paysagère des constructions.

1. Localisation du projet

Indiquez le lieu du projet de construction (commune, lieu-dit) :
.....Saint.Cyprien., lieu.dit.Villeras.....

Indiquez s'il existe des constructions sur le site du projet et leur vocation :
.....Oui, il s'agit de renouvellement de serres horticoles existantes.....

Précisez la surface au sol du ou des bâtiments projetés en m² :
.....1.10.000.m².....

Précisez la vocation du ou des bâtiments projetés :
.....Serres Horticole pour la production de légumes (tomates).....

Si le projet concerne un bâtiment d'élevage est-il soumis à des règles de distances car :

- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Si une des deux cases est cochée, il est nécessaire de constituer des dossiers spécifiques permettant d'apprécier le respect de ces règles.

Précisez si le projet est soumis à d'autres règles (accessibilité, sécurité ...)

- OUI (lesquelles)
- NON

Pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) joindre les PC39 et PC40.

La nouvelle construction nécessite :

- Raccordement électrique
- Raccordement eau potable
- Création d'un forage
- Raccordement eaux usées

Précisez les modalités prévues pour ces raccordements (devis ENEDIS par exemple).

Raccordement déjà existants

2. Si le projet concerne une installation de production d'énergie

Puissance totale créée en kWc :

Précisez le type de projet :

Toiture photovoltaïque Sur bâtiment existant Sur nouveau bâtiment

Agrivoltaïque Ombrières Serres

Pour tout type de projet précisez :

Investissement en totalité par l'exploitant

Investissement en partie par l'exploitant (précisez le %)

Investissement par un tiers (société de production d'électricité)

Sur papier libre « Notice Agricole »

Il est nécessaire en complément des renseignements demandés préalablement de justifier la construction par rapport à l'exploitation agricole et son adéquation avec l'activité exercée.

1- Justifiez qu'une évolution survenue rendant nécessaire une nouvelle construction et qu'aucun bâtiment existant ne peut répondre à ce besoin.

Ex. augmentation surface des cultures, cheptel, changement d'orientation de la production, diversification ...

2- Justifiez du projet agricole si installations agrivoltaïques (ombrières et serres PV).

Ex. cultures maraîchères compatibles avec des équipements PV sur des serres, arboriculture sous ombrières ...

3- Si votre projet porte sur une construction d'habitation, justifiez de la NECESSITE de la PRESENCE PERMANENTE sur le site.

Ex. spécificités techniques liées à l'élevage, à des cultures sensibles

Pour rappel Il a été acté que le logement ne pouvait être concomitant avec les bâtiments abritant l'activité justifiant la nécessité d'habiter sur place.

4 – Argumentez le choix de la construction en fonction :

- la destination des bâtiments,
- de leur fonctionnalité,
- des éléments de contexte et d'éventuelles contraintes,
- de leur intégration paysagère
- Autre

5 – Dans le cadre d'une installation rappelez le phasage des constructions à suivre notamment pour les activités d'élevage.

RECAPITULATIF DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Justificatifs du statut d'exploitant/exploitation agricole

attestation RECENTE d'affiliation à la MSA précisant l'activité et la superficie mise en valeur

ET/OU toute autre pièce jugée utile pour justifier son activité.

Justificatifs de l'activité

un relevé d'exploitation RECENT MSA peu importe l'activité

le RPG dans le cadre de la déclaration PAC avec synthèse de l'assolement (cultures et surfaces)

pour les vigneronns la déclaration de la dernière récolte, la fiche d'encépagement

ET/OU tous justificatifs jugés nécessaires

Dans le cadre d'une installation tout élément justifiant de la bonne fin du projet

Plan de Développement Economique (PDE) de l'exploitation

Eléments cartographiques et illustrations

Plan cadastral situant le projet de construction ainsi que l'ensemble des bâtiments déjà existants et leur usage

Photographies prouvant les éléments avancés dans la Notice (matériel dehors, cheptel ...)

L'argumentaire sur papier libre « Notice Agricole »

Ces pièces ne font pas partie de la liste des « Pièces à fournir » du CERFA. Cependant elles sont demandées dans le cadre de la justification du projet au regard de l'activité agricole. En l'absence de ces documents le service instructeur ne pourra apprécier la nécessité de la construction par rapport à l'exploitation agricole.

**Attestation d'affiliation société**

n° 11_DDA_20230614_336



Code de sécurité :

2311D0EA6B07951Pour contrôler cette attestation
connectez-vous :<http://verification-attestations.msa.fr>

LA CATALANE
LD VILLERASE
66750 ST CYPRIEN

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues
peuvent être contrôlés :- en ligne sur notre site <https://grandsud.msa.fr>rubrique **services en ligne > vérification d'attestations**- en contactant la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Grand Sud ou son
délégué

Ce contrôle peut être effectué pendant un an après publication de l'attestation.

La Caisse de Mutualité Sociale Agricole Grand Sud certifie que l'entreprise

LA CATALANE

LD VILLERASE

66750 ST CYPRIEN

795056852

est affiliée auprès de notre organisme depuis le 01/08/2013.

Elle est constituée de :

Nom Prénom Matricule	Date d'affiliation	Qualité
VILA CELINE 2741064430015	01/08/2013	membre de société non salarié agricole à titre principal
VILA BRUNO 1721266136169	01/08/2013	membre de société non salarié agricole à titre principal

A la date du 14/06/2023

- la superficie mise en valeur par l'entreprise est de 2,5020 ha dont 2,5020 ha en cultures
specialisees.

- l'activité NAF 0113z (culture de legumes) est exercée à titre principal.

*Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit, produite par la MSA sous forme
dématérialisée dans les conditions de sécurité requises par la loi.*



Code de sécurité :

2311716A04CB1ACPour contrôler cette attestation
connectez-vous :<http://verification-attestations.msa.fr>

COTE RADIEUSE

LD VILLERASE

66750 ST CYPRIEN

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues
peuvent être contrôlés :- en ligne sur notre site <https://grandsud.msa.fr>

rubrique services en ligne > vérification d'attestations

- en contactant la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Grand Sud ou son
délégué

Ce contrôle peut être effectué pendant un an après publication de l'attestation.

La Caisse de Mutualité Sociale Agricole Grand Sud certifie que l'entreprise

COTE RADIEUSE

LD VILLERASE

66750 ST CYPRIEN

795136407

est affiliée auprès de notre organisme depuis le 01/08/2013.

Elle est constituée de :

Nom Prénom Matricule	Date d'affiliation	Qualité
VILA FRANCK 1780766136203	01/08/2013	membre de société non salarié agricole à titre principal
VILA BRUNO 1721266136169	01/08/2013	membre de société non salarié agricole à titre principal
GOY VALERY 1721139300092	01/08/2013	membre de société non salarié agricole à titre principal

A la date du 14/06/2023

- la superficie mise en valeur par l'entreprise est de 2,5020 ha dont 2,5020 ha en cultures
specialisees.

- l'activité NAF 0113z (culture de legumes) est exercée à titre principal.

*Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit, produite par la MSA sous forme
dématérialisée dans les conditions de sécurité requises par la loi.*



Code de sécurité :

23119FF9CE037D9

Pour contrôler cette attestation

connectez-vous :

<http://verification-attestations.msa.fr>EARL SERRES MARAICHES DU ROU
LD VILLERASE

66750 ST CYPRIEN

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues peuvent être contrôlés :

- en ligne sur notre site <https://grandsud.msa.fr>

rubrique services en ligne > vérification d'attestations

- en contactant la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Grand Sud ou son délégué

Ce contrôle peut être effectué pendant un an après publication de l'attestation.

La Caisse de Mutualité Sociale Agricole Grand Sud certifie que l'entreprise

EARL SERRES MARAICHES DU ROU

LD VILLERASE

66750 ST CYPRIEN

795056845

est affiliée auprès de notre organisme depuis le 01/08/2013.

Elle est constituée de :

Nom Prénom Matricule	Date d'affiliation	Qualité
VILA FRANCK 1780766136203	01/08/2013	membre de société non salarié agricole à titre principal
VILA BRUNO 1721266136169	01/08/2013	membre de société non salarié agricole à titre principal

A la date du 14/06/2023

- la superficie mise en valeur par l'entreprise est de 2,5120 ha dont 2,5120 ha en cultures spécialisées.

- l'activité NAF 0113z (culture de légumes) est exercée à titre principal.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit, produite par la MSA sous forme dématérialisée dans les conditions de sécurité requises par la loi.



Code de sécurité :

231154B69EA2850

Pour contrôler cette attestation

connectez-vous :

<http://verification-attestations.msa.fr>

TOM VILLE

LD VILLERASE

66750 ST CYPRIEN

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues peuvent être contrôlés :

- en ligne sur notre site <https://grandsud.msa.fr>

rubrique **services en ligne** > **vérification d'attestations**

- en contactant la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Grand Sud ou son délégué

Ce contrôle peut être effectué pendant un an après publication de l'attestation.

La Caisse de Mutualité Sociale Agricole Grand Sud certifie que l'entreprise

TOM VILLE

LD VILLERASE

66750 ST CYPRIEN

795061969

est affiliée auprès de notre organisme depuis le 01/08/2013.

Elle est constituée de :

Nom Prénom Matricule	Date d'affiliation	Qualité
VILA FRANCK 1780766136203	01/08/2013	membre de société non salarié agricole à titre principal
VILA BRUNO 1721266136169	01/08/2013	membre de société non salarié agricole à titre principal

A la date du 14/06/2023

- la superficie mise en valeur par l'entreprise est de 2,3890 ha dont 2,3890 ha en cultures spécialisées.

- l'activité NAF 0113z (culture de légumes) est exercée à titre principal.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit, produite par la MSA sous forme dématérialisée dans les conditions de sécurité requises par la loi.

Carcassonne, le 02 Mai 2023

Vos références à rappeler

Réf : 79506196900015
 TOM VILLE
 66 171
 1NG3

Exp: MSA Grand Sud Adresse postale : 6, rue du Palais 11011 Carcassonne Cedex 9
106425

TOM VILLE
 LD VILLERASE
 66750 ST CYPRIEN

RELEVÉ D'EXPLOITATION

situation cadastrale au : 01/01/2023

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES											CARACT. MSA			LIEU-DIT / NOM DU PROPRIETAIRE		
COMPTES PROPRIETAIRES			IDENTIFICATION DES PARCELLES						SUPERFICIE		R.C REEL		Faire Valoir (2)		Culture Spécialisée (4)	Non Taxée (3)
DEPT	COM	L NUMERO	PREFIXE (1)	SECTION	NUMERO PLAN	BTQ	Sub.Fisc CLASSE Groupe Cultures	ANT	CULT CAD	Ha	A Ca	EurosCts				
66	171	+ 00924	O	AM	0261		05 J		SERRE	0.83	40	52496	F 26			VILA-RASA
				AM	0262		05 J		SERRE	0.83	40	52493	F 26			VILA-RASA
				AM	0290	K	05 J		SERRE	0.72	10	45383	F 21			VILA-RASA
* TOTAL COMMUNE DE ST CYPRIEN										2.38	90	150372				GROUPEMENT FONCIER AGRICO
Parcelle total										2.38	90	150372				
Total R.C. des terres taxées												150372				dont 0,00 en propriété

RENVOIS (1) O = Compte éclaté pour pluri-exploitation (2) M = Métairie D = Faire valeur direct F = Fermier ou occupant (3) 1 = Parcelle non taxée 2 = Compte partiellement non taxé (4) 26 MARAICH SS SERRE CHA 21 MARAICH. SS PETIT TU

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre Mutualité Sociale Agricole.

Carcassonne, le 02 Mai 2023

Exp: MSA Grand Sud Adresse postale : 6, rue du Palais 11011 Carcassonne Cedex 9
106426

Vos références à rappeler
 Réf : 79505684500014
 EARL SERRES MARAICHES D
 66 171
 1NG3

EARL SERRES MARAICHES DU ROUSSILL
 LD VILLERASE
 66750 ST CYPRIEN

RELEVÉ D'EXPLOITATION

situation cadastrale au : 01/01/2023

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES													CARACT. MSA		LIEU-DIT / NOM DU PROPRIETAIRE			
COMPTES PROPRIETAIRES			IDENTIFICATION DES PARCELLES						SUPERFICIE		R.C REEL		Faire Valoir (2)	Cultures Spécialisées (4)		Non Taxée (3)		
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE (1)	SECTION	NUMERO PLAN	BTC	Sub.Fisc CLASSE	Groupes Culture	ANT	CULT CAD	Ha					A	Ca
66	171	+	00924	O		AM 0265		05	J		SERRE	083	40		52494	F	26	VILA-RASA
						AM 0266		05	J		SERRE	083	40		52495	F	26	VILA-RASA
						AM 0267		05	J		SERRE	078	40		49347	F	26	VILA-RASA
						AM 0268		05	J		SERRE	006	00		3776	F	26	VILA-RASA
						* TOTAL COMMUNE DE ST CYPRIEN							25120		158112			GROUPEMENT FONCIER AGRICO
						Parcelle total							25120		158112			dont 0,00 en propriété
						Total R.C. des terres taxées									158112			

RENVOIS (1) O = Compte éclaté pour pluri-exploitation (2) M = Métairie D = Faire valoir direct F = Fermier ou occupant (3) 1 = Parcelle non taxée 2 = Compte partiellement non taxé (4) 26 MARAICH SS SERRE CHA

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre Mutualité Sociale Agricole.

Carcassonne, le 02 Mai 2023

Vos références à rappeler

Réf : 79513640700017
 COTE RADIEUSE
 66 171
 1NG3

Exp: MSA Grand Sud Adresse postale : 6, rue du Palais 11011 Carcassonne Cedex 9
 106427

COTE RADIEUSE
 LD VILLERASE
 66750 ST CYPRIEN

RELEVÉ D'EXPLOITATION

situation cadastrale au : 01/01/2023

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES											CARACT. MSA			LIEU-DIT / NOM DU PROPRIETAIRE		
COMPTES PROPRIETAIRES			IDENTIFICATION DES PARCELLES						SUPERFICIE		R.C REEL		Faire Valoir (2)		Culture Spécialisée (4)	Non Taxée (3)
DEPT	COM	L NUMERO	PREFIXE (1)	SECTION	NUMERO PLAN	BTD	Sub.Fisc CLASSE	Groupes Cultures	ANT	CULT CAD	Ha	A Ca				
66	171	+ 00924	O	AM	0258		05	J		SERRE	083	40		52494		
				AM	0259		05	J		SERRE	083	40	52494	F 26	VILA-RASA	
				AM	0260		05	J		SERRE	083	40	52494	F 26	VILA-RASA	
* TOTAL COMMUNE DE ST CYPRIEN											250	20	157482			GROUPEMENT FONCIER AGRICO
Parcelle total											250	20	157482			dont 0,00 en propriété
Total R.C. des terres taxées													157482			

RENVOIS (1) O = Compte éclaté pour pluri-exploitation (2) M = Métrairie D = Faire valoir direct F = Fermier ou occupant (3) 1 = Parcelle non taxée 2 = Compte partiellement non taxé (4) 26 MARAICH SS SERRE CHA

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre Mutualité Sociale Agricole.

Carcassonne, le 02 Mai 2023

Vos références à rappeler

Réf : 79505685200010
 LA CATALANE
 66 171
 1NPS

Exp: MSA Grand Sud Adresse postale : 6, rue du Palais 11011 Carcassonne Cedex 9
 106424

LA CATALANE
 LD VILLERASE
 66750 ST CYPRIEN

RELEVÉ D'EXPLOITATION

situation cadastrale au : 01/01/2023

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES											CARACT. MSA			LIEU-DIT / NOM DU PROPRIETAIRE											
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES						SUPERFICIE		R.C REEL			Faire Valoir Cultures Spécialisées Non Taxée										
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTQ	Sub. Fisc	CLASSE	Groupes Cultures	ANT	CULT CAD	Ha			A	Ca	EurosCts	(2)	(4)	(3)				
66	171	V	00816	O	AM	0254			01	VI			08340				13385	F	26		VILA-RASA				
					AM	0255			05	J		SERRE	08340			52495	F	26		VILA-RASA					
					AM	0256			05	J		SERRE	08340			52494	F	26		VILA-RASA					
					* TOTAL COMMUNE DE ST CYPRIEN												25020				118374			VILA BRUNO	
												Parcellaire total					25020				118374				
												Total R.C. des terres taxées									118374				dont 0,00 en propriété

RENVIS (1) O = Compte éclaté pour pluri-exploitation (2) M = Métaire D = Faire valoir direct F = Fermier ou occupant (3) 1 = Parcelle non taxée 2 = Compte partiellement non taxé
 (4) 26 MARAICH SS SERRE CHA

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre Mutualité Sociale Agricole.

Département :
PYRENEES ORIENTALES

Commune :
ST CYPRIEN

Section : AM
Feuille : 000 AM 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 02/06/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

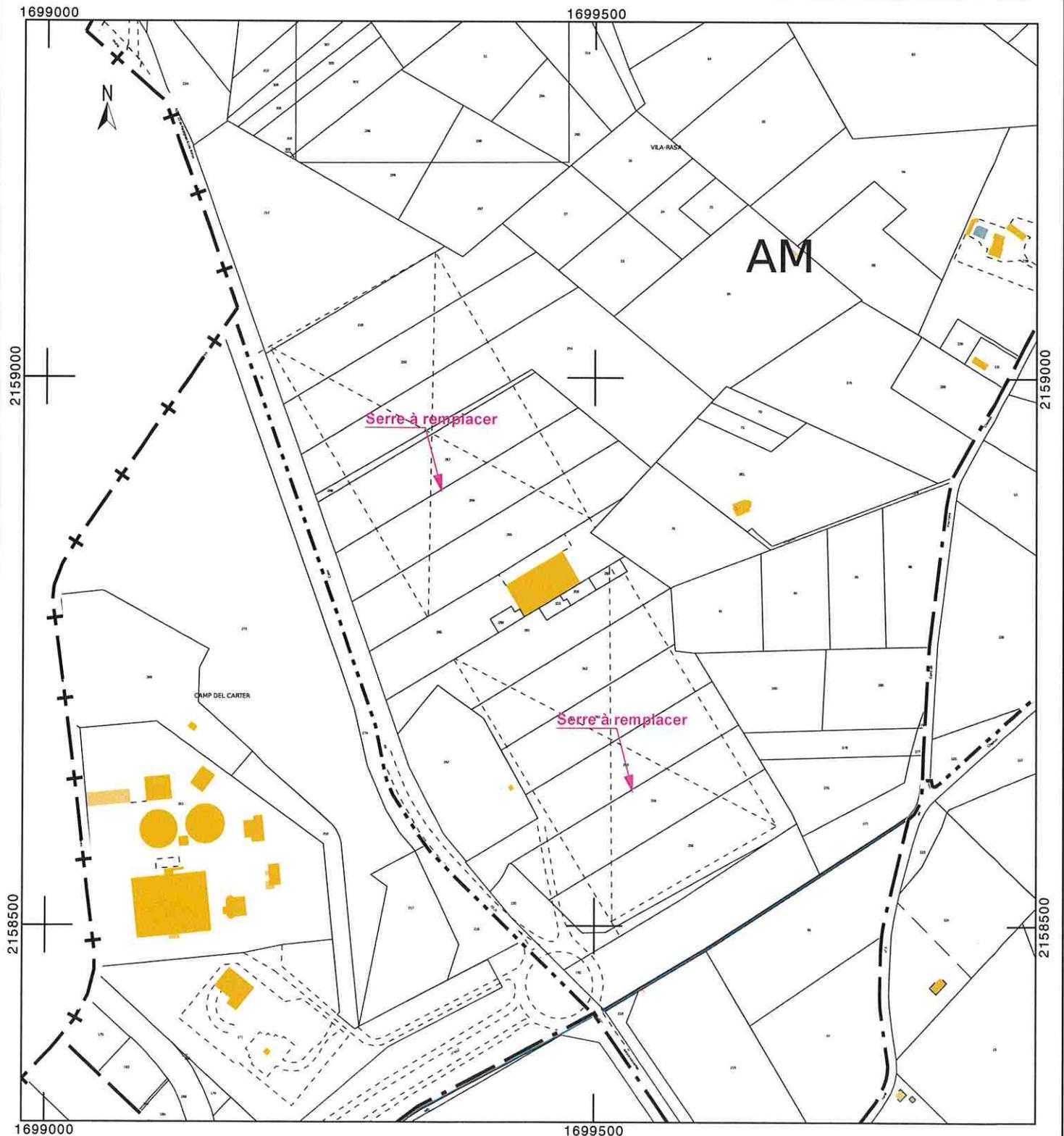
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PERPIGNAN
24 avenue de la Côte Vermeille TSA
10009 66961
66961 PERPIGNAN Cedex 9
tél. 0468664132 - fax 0468661516
cdif.perpignan@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

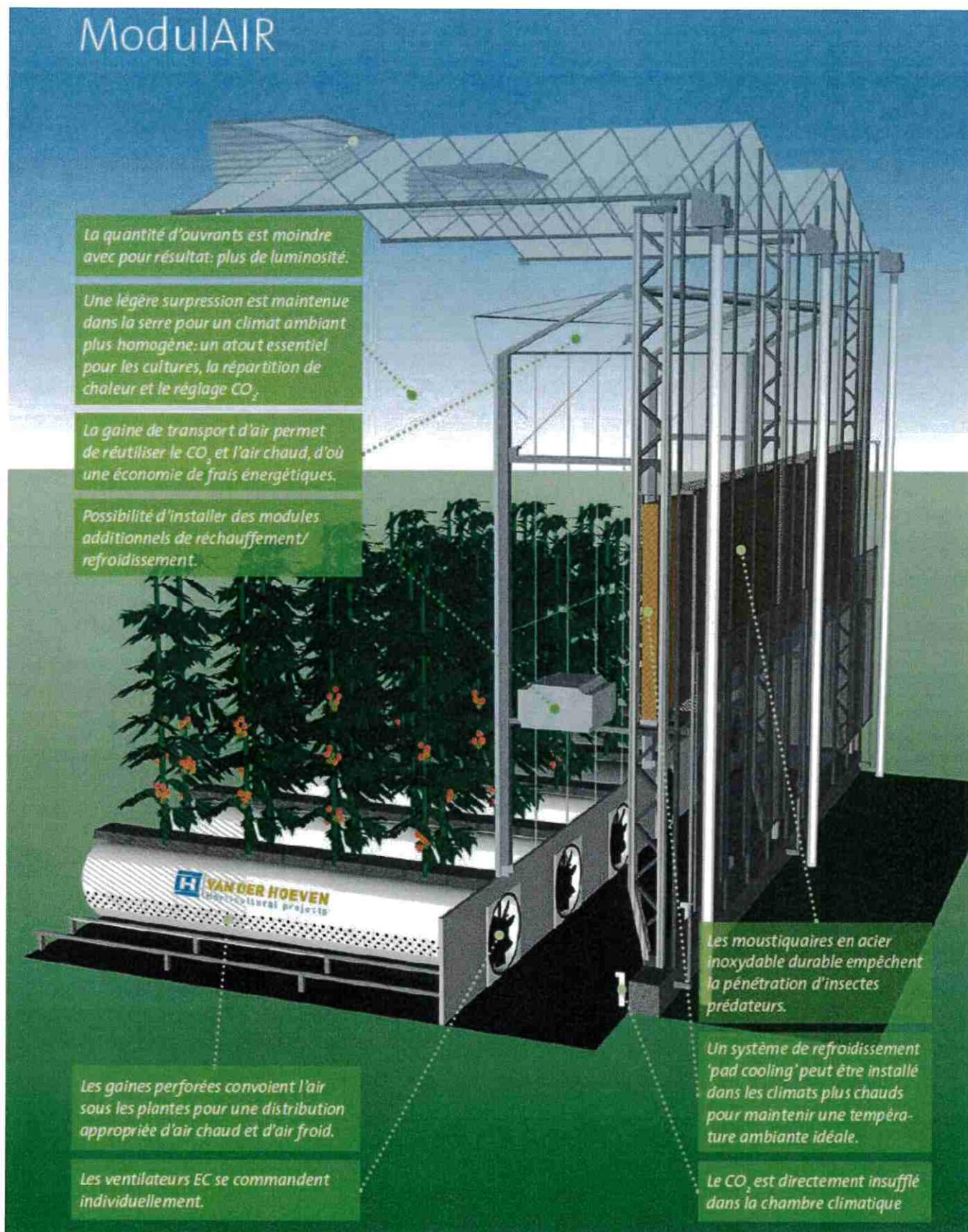
cadastre.gouv.fr



SERRES EXISTANTES



PRINCIPE DE LA SERRE A CREER



☞ Figure 1 : Principe du système ModilAir (Source : Van der Hoeven)

Le contexte énergétique et économique nécessite une évolution permanente de nos outils de production.

Les serres actuelles (10 ha) exploitées par les 4 EARLs dates de 1997. Elles ne sont plus suffisamment performantes afin de maintenir la pérennité des exploitations. Nous avons donc la nécessité de les moderniser afin d'avoir une performance agronomique plus importante et un impact environnemental moindre.

La modernisation consiste en une reconstruction des serres avec des serres modernes, incluant toutes les dernières innovations technologiques.

Cela nous permettra également de pouvoir avoir accès à du matériel végétal plus moderne, répondant plus aux attentes des consommateurs, ce qui était difficile avec les serres actuelles.

Le nouvel outil facilitera en outre la mise en place de cultures sous label « zéro résidus de pesticides », de part la technologie de la serre choisie (serre semi fermée, étanche / insectes de l'extérieur).

SCA SUD ROUSSILLON
Capital social variable
CS 80046 - Lieu-dit Villerase - 66751 Saint Cyprien
SIREN 409 054 491 RCS PERPIGNAN APE 46.31Z
TVA intra FR92409054491

SARL LA CATALANE

Capital social 10 000 Euros
CS 80046 - Lieu-dit Villerase
66751 Saint Cyprien Cedex
SIREN 795 056 852 - RCS Perpignan - Code APE 01.13Z
TVA Intracommunautaire FR29795056852

EARL COTE RADIEUSE

Capital social 10 000 Euros
CS 80046 - Lieu-dit Villerase
66751 Saint Cyprien Cedex
SIREN 795 136 407 - RCS Perpignan - Code APE 01.13Z
TVA Intracommunautaire FR74795136407

EARL SERRES MARAICHES DU ROUSSILLON

Capital social 7 500 Euros
CS 80046 - Lieu-dit Villerase
66751 Saint Cyprien Cedex
SIREN 795 056 845 - RCS Perpignan - Code APE 01.13Z
TVA Intracommunautaire FR08795056845

EARL TOM VILLE

Capital social 7 500 Euros
CS 80046 - Lieu-dit Villerase
66751 Saint Cyprien Cedex
SIREN 795 061 969 - RCS Perpignan - Code APE 01.13Z
TVA Intracommunautaire FR54795061969